



2023 - 372

Bras, le 11 décembre 2023

Département du VAR
Arrondissement de BRIGNOLES
Commune de BRAS
83149

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

Le Maire de BRAS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

VU la loi n°82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

VU la demande d'autorisation de voirie en date du 11 décembre 2023 sollicitée par Monsieur BRICE Hardy,

CONSIDÉRANT qu'il est d'intérêt public d'autoriser le stationnement d'un véhicule devant le n° 44 de la rue Emile Combes à BRAS (83149) à l'occasion d'un déménagement,

ARRÊTE

Article 1 : Le samedi 23 décembre 2023, de 07h00 à 18h00, un véhicule immatriculé de marque RENAULT Type Megane immatriculé EF-064-FC ou un véhicule de marque CITROEN type C8 immatriculé CZ-753-TA seront autorisés à stationner, en alternance, à la hauteur du n°44 de la rue Emile Combes à l'occasion d'un déménagement.

Article 2 : Le stationnement des véhicules devra permettre la libre circulation de tous véhicules et devra être déplacé en cas de besoin en prenant toutes les précautions lors des manœuvres avec les nouvelles bordures et chaussées.

Article 3 : Monsieur BRICE Hardy sera responsable de tous incidents ou accidents qui pourraient survenir du fait ou à l'occasion de ces travaux.

Article 4 : Monsieur le Maire et les agents de police municipale de BRAS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur HARDY Brice
- La Police Municipale de BRAS

Le Maire,
Franck PERO

République Française
Liberté – Egalité - Fraternité

